



Rejoignez les équipes de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT) aux portes d'Annecy et de son lac, son territoire s'étire le long du Fier et du Nom jusqu'aux stations du Grand-Bornand et de La Clusaz. Cette montagne habitée et vivante offre un environnement exceptionnel pour la randonnée, le ski, le vélo ou tout simplement la beauté des paysages.

Au sein d'une administration à taille humaine, dynamique, dotée de compétences variées, vous participerez à une action publique entreprenante, toujours au plus proche de ses usagers et soucieuse de préserver son territoire.

AGENT ENTRETIEN SENTIERS

Date prévue du recrutement :	16/03/2026 au 15/11/2026
Type de recrutement :	CDD 8 mois – Accroissement temporaire activité
Grades ou cadres d'emploi :	TECHNICIEN

AFFECTATION

La Communauté de communes des Vallées de Thônes (CCVT) assure l'entretien et le balisage d'un réseau de 750 km de sentiers répartis sur 12 communes.

Dans un contexte de révision du schéma directeur des sentiers, d'augmentation de la fréquentation et de besoins accrus en matière de qualité d'entretien, la CCVT a décidé de renforcer les moyens internes du service Sentiers.

À compter de 2026, une équipe interne dédiée est créée pour assurer l'entretien des sentiers sur les secteurs du Grand-Bornand et de Saint-Jean-de-Sixt, représentant environ 174 km de réseau.

MISSIONS

Cette équipe est composée de :

- 1 technicien sentiers chef d'équipe, chargé de la coordination opérationnelle et de l'encadrement
- 1 agent entretien sentiers intercommunales

Les deux agents travaillent en binôme au quotidien, notamment pour des raisons de sécurité et de confort de travail. Le technicien sentiers exerce ses missions sans responsabilité d'encadrement, sous l'autorité fonctionnelle du chef d'équipe et sous la supervision de la coordinatrice sentiers de la CCVT.

En fonction des besoins et des urgences, l'agent pourra être amené à intervenir ponctuellement hors de son secteur principal, sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Missions principales

Entretien des sentiers

- Réaliser l'entretien courant et l'entretien de fond des sentiers :
 - Reprise de l'assise (reprofilage, stabilisation de passages dégradés)
 - Création et entretien de renvois d'eau et de drains
 - Dégagement de chablis et sécurisation des cheminements
- Assurer l'entretien de la végétation :
 - Fauchage, débroussaillage, élagage avant et pendant la saison
- Intervenir lors d'événements exceptionnels :
 - Intempéries, chutes d'arbres, dégradations urgentes
 - Opérations ponctuelles d'entretien spécifique sur son secteur, ou, si nécessaire, sur d'autres secteurs de la CCVT

Balisage et signalétique

- Participer à la pose du balisage à la reprise de la saison et à sa dépose en fin de saison
- Veiller au bon état du balisage et signaler les anomalies
- Contribuer à l'entretien ponctuel de la signalétique directionnelle
- Contribuer à la pose ponctuelle de nouveaux balisages sur le territoire de la CCVT

Suivi et remontée d'informations

- Utiliser l'outil de suivi numérique mis en place par la CCVT
- Renseigner les interventions réalisées et signaler les points de vigilance
- Transmettre les informations nécessaires à la coordinatrice sentiers et au chef d'équipe

Profil recherché

- Formation ou expérience dans les domaines des travaux extérieurs, BTP, forestier, espaces naturels ou entretien de sentiers
- Une expérience minimale de terrain est requise, notamment en milieu naturel ou montagnard

Compétences techniques (savoir-faire)

- Connaissance des principes d'entretien et de sécurisation des sentiers
- Maîtrise des travaux manuels en extérieur : débroussaillage, élagage, tronçonnage
- Capacité à conduire un véhicule 4x4 en terrain montagnard
- Utilisation d'outils numériques simples (applications mobiles)
- Compréhension des enjeux liés aux conflits d'usages et à la sensibilité des milieux :
 - Cohabitation des pratiques sur les sentiers de randonnée
 - Respect des activités agricoles et forestières
 - Prise en compte des espaces naturels et des propriétés privées

Qualités personnelles (savoir-être)

- Goût pour le travail en extérieur et en équipe
- Autonomie, rigueur et sens des responsabilités
- Capacité d'adaptation et esprit d'initiative
- Qualités relationnelles (usagers, propriétaires, partenaires locaux)

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : Siège de la CCVT à Thônes et local technique au Grand-Bornand

Temps de travail : Temps complet

Rémunérations / Avantages :

- Rémunération statutaire et régime indemnitaire (IFSE et CIA)
- Adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- Tickets restaurants (200 par an pour un temps complet, valeur faciale de 6 €, prise en charge à 50 % par la CCVT)
- Participation à l'assurance prévoyance Maintien de salaire et Santé

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT)

Monsieur le Président

14 Rue Bienheureux Pierre Favre

74 230 THONES

CONTACT :

Patricia PERON

Responsable Ressources Humaines - CCVT

Tél. 04 50 19 12 30 - Email : rh@ccvt.fr